



**DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
COMMUNE DE SISTERON**

DMSC 2022-06-33

DÉCISION DU MAIRE

OBJET : Convention de dépôt vente de livres de la galerie Vent des Cimes pour la boutique du musée gallo-romain.

Le Maire de la Commune de Sisteron,

VU la délibération du Conseil Municipal, n° 2020-03-06-SG du 23 Mai 2020, conférant certaines délégations au Maire, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU la demande de madame Sarah BOBIN, galeriste de la galerie « Vent des Cimes » au 9 place Victor Hugo à GRENOBLE (38000) de pouvoir confier 20 livres dont un pour la consultation intitulée « comprendre la peinture aborigène du désert australien : ocre rouge » – en vue de leur vente au sein de la boutique du musée gallo-romain, au prix de 16 euros du mardi 12 juillet 2022 au samedi 3 septembre 2022 inclus à la boutique du Musée gallo-romain.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de fixer les conditions dans lesquelles le dépôt ci-dessus mentionné est effectué.

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Les livres seront exposés à la vente jusqu'au samedi 3 septembre 2022 inclus.

ARTICLE 2 : La convention fait office de fiche de dépôt, signée par chacune des parties, détaillant les livres livrés (titre, édition, auteur) et leur prix de vente public dans le cadre de la régie de recettes du musée gallo-romain.

ARTICLE 3 : Les livres confiés restent la propriété exclusive de la galerie Vent des Cimes, représentée par madame Sarah BOBIN, citée ci-dessus, jusqu'au règlement complet du client.

ARTICLE 4 : Il est convenu entre les deux parties que le dépositaire sera rémunéré pour les services qu'il propose par une commission sur le prix de vente donné par madame Sarah BOBIN. Cette commission est fixée à 10 % TTC du prix de vente facturé au client.

ARTICLE 5 : Le contrat est conclu jusqu'au samedi 3 septembre 2022 inclus.

ARTICLE 6 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

ARTICLE 7 : Ampliation en sera adressée à Madame le Trésorier, Madame la Préfète des Alpes-de-Haute-Provence et à la galerie Vent des Cimes, représentée par madame Sarah BOBIN, galeriste.

Fait à Sisteron, le 11 juillet 2022

Pour copie conforme

Le Maire,

Daniel SPA

Mis en ligne le 30/06/2023 à 14h32

REÇU EN PREFECTURE

le 11/07/2022

Application agréée E-legalite.com